

## PLAN D'ACTION NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT (PANE)

Dans le cadre d'une mission PNUD/ Département de l'Environnement (Maroc), RESING a été mandaté pour l'élaboration du Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE).

Tel qu'il est conçu, le PANE est en même temps un programme et un processus pour améliorer l'environnement et réaliser des performances de développement socio-économique dans une perspective à long terme. Il fournit le cadre à travers lequel la communauté peut utiliser ses ressources de manière efficiente, créer des infrastructures respectueuses de l'environnement, améliorer le cadre de vie et promouvoir une économie saine et durable.

Basé sur une approche systémique en association avec des acteurs de l'ensemble des secteurs concernés par la problématique environnementale, le PANE proprement dit comporte 7 programmes qui sont :

- ♦ Programme 1: Protection et gestion durable des ressources en eau,
- ♦ Programme 2: Protection et gestion durable des ressources en sols,
- ♦ Programme 3: Protection de l'air et promotion des énergies renouvelables
- ♦ Programme 4: Milieu naturel,
- ♦ Programme 5: Prévention des catastrophes naturelles et des risques technologiques,
- ♦ Programme 6: Amélioration de l'environnement urbain et péri urbain,
- ♦ Programme 7: Gestion et communication environnementale.



L'élaboration du PANE a été effectuée en plusieurs étapes : (i) une phase de diagnostic qui a permis d'identifier les défis à relever et les problèmes à régler en matière d'environnement, (ii) une phase de planification qui a permis d'identifier les objectifs à atteindre et l'établissement d'une stratégie d'ensemble pour la sauvegarde de l'environnement, et (iii) une phase d'établissement du plan d'action proprement dit.

En outre cette approche a cherché à :

- ♦ intégrer les acquis et les enseignements issus des expériences antérieures du Maroc en matière de protection de l'environnement;
- ♦ respecter les engagements du Maroc dans le domaine de l'environnement;
- ♦ s'assurer de la cohérence du PANE avec les autres cadres de planification, notamment les plans sectoriels (eau, forêt, urbanisme...) et répondre à toutes les finalités d'ordre écologique, social et économique.

Le PANE élaboré a constitué la base de l'intervention du Maroc lors du Sommet de la Terre, tenu à Johannesburg (Afrique du Sud, 2002).

**Client** : Département de l'Environnement  
**Pys** : Maroc  
**Année** : 2003

